

Communiqué

Montreux, 1^{er} juillet 2026

Montreux lance une étude pilote sur la diffusion de musique d'ambiance en terrasse

Durant la saison estivale 2026, un nombre restreint d'établissements volontaires diffusera de la musique d'ambiance sur leurs terrasses. Cette démarche, portée par les associations régionales de l'hôtellerie et de la restauration, est soutenue par la Municipalité, qui a validé la mise en œuvre temporaire de cette étude pilote.

Le projet est né d'une réflexion menée par les restaurateurs et les hôteliers de la place, avec le soutien actif, notamment financier (CHF 10'000 par entité), de Gastro Riviera et de la Société des Hôteliers Montreux-Vevey. Coordonnée par Promove en collaboration avec les parties prenantes concernées, cette étude vise à déterminer dans quelles conditions une ambiance musicale de qualité peut être proposée aux clients tout en garantissant le respect du voisinage et de la qualité de vie.

La phase pilote se déroulera durant la saison 2026 auprès d'un nombre limité d'établissements de la commune. Elle sera conduite sous la supervision d'un expert indépendant chargé d'accompagner les participants, d'évaluer les résultats et d'identifier les bonnes pratiques.

L'accueil en terrasse constitue un élément important de l'expérience offerte aux visiteurs comme à la clientèle locale. Cette réflexion s'inscrit également dans la forte identité musicale de Montreux et dans son appartenance au Réseau des villes créatives de l'UNESCO.

L'objectif n'est pas de généraliser la diffusion de musique en terrasse, mais d'établir, sur des bases objectives, les conditions dans lesquelles cette pratique pourrait être envisagée sans générer de nuisances. Les partenaires du projet estiment qu'une installation conçue de manière professionnelle, répondant à des critères techniques précis, pourrait offrir une ambiance sonore de qualité tout en limitant fortement la propagation du son. L'étude permettra de vérifier cette hypothèse.

Différents paramètres seront analysés, notamment les caractéristiques des terrasses, l'implantation et l'orientation des équipements, l'environnement bâti, la proximité du voisinage et le contexte urbanistique. Les enseignements permettront d'identifier les situations où cette pratique pourrait être compatible avec le cadre de vie ainsi que les exigences techniques à respecter.

À l'issue de l'étude, la Municipalité sera informée des résultats, qui pourront alimenter une réflexion sur une éventuelle évolution du cadre réglementaire communal. Cette démarche traduit la volonté commune des acteurs publics et privés de concilier qualité de l'accueil, attractivité touristique, dynamisme économique et respect du cadre de vie.

Contacts :

Commune de Montreux : Solveig Sautier, cheffe du service économie, culture et tourisme, 021 962 78 26

Promove : Bernard Schmid, Directeur, 021 963 48 51

Gastro Riviera : Gilles Meystre, Président de GastroVaud, 079 204 52 15

SHMV (Société des Hôteliers Montreux-Vevey) Estelle Mayer, Présidente, 079 310 15 28.